



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

Compte rendu de la Conférence du 2 mai 2024 à 20 H 30

Quelle politique nationale face à la crise du logement ?

de Renaud PAYRE,

Vice-président de la Métropole chargé du logement,

Faut-il choisir entre la transition écologique et le pouvoir d'habiter ? Faut-il trancher entre le logement et la préservation de nos ressources ? Ces questions appellent des réponses sans tabou qui engagent la conception et la fabrication de la ville pour les décennies à venir. Les réponses conduisent à ouvrir le chantier des formes de construction, des zones de densification, des relations entre la métropole et les territoires environnants mais aussi celui de la valeur du foncier.

Nous assistons à une crise du logement sans précédent. Nous sommes face à une crise structurelle qui va probablement demain faire changer la manière de penser la ville, de l'aménager, de la concevoir à travers la question du logement. Le logement constitue l'élément transversal d'un ensemble de politiques publiques, par exemple le zéro artificialisation des sols.

Rappelons d'abord ce qu'est le logement.

C'est un élément majeur de cohésion nationale et sociale. Le logement est d'abord un droit, pas un bien. Il faut toujours y associer la dignité, autrement dit bien difficile sans logement d'avoir une vie digne, pas digne sur le plan moral, mais d'avoir des conditions de vie qui permettent l'émancipation, qui permettent le lien social et bien d'autres éléments. Si on ne l'a pas à l'esprit on passe à côté de toute une série de préoccupations.

Ensuite, le logement est une condition de l'emploi ; on le voit de plus en plus. Ce n'est pas une condition formelle, mais aujourd'hui on est dans une situation où dans les zones les plus tendues de notre métropole on connaît une très grande difficulté des entreprises, des administrations, des collectivités et de l'État local difficulté à recruter et ceci dans toutes les catégories de qualification. C'est un problème de maintien de nos services publics comme c'est un problème d'attractivité de notre territoire. Le logement pose un

réel problème dans notre métropole en termes de développement économique et de maintien des services publics. En conclusion le lien du logement avec l'emploi constitue peut-être une manière de faire du lobbying au niveau européen, d'intéresser les institutions européennes au logement.

Enfin le logement est en soi un enjeu écologique ; d'abord évidemment en termes de passoires énergétiques. Il commence à y avoir des débats : le ministre de l'économie dit régulièrement « si on retardait quand même à 2025 l'échéance parce que finalement des biens sont retirés de la location ». C'est prendre le sujet totalement à l'envers : oui aujourd'hui, avec l'inflation des charges, des grands Lyonnais, des Français hésitent entre finir le mois et se chauffer, sans parler de la chaleur l'été. On est dans la question de la précarité énergétique. Mais l'enjeu logement/ écologie n'est pas que cela ; c'est aussi comment on rapproche le logement de son activité. Le logement constitue un des sujets politiques le plus transversal.

Les mal-logés, c'est, nous dit la Fondation Abbé Pierre, plus de 4 000 000 de françaises et de français. Ce ne sont pas que des personnes à la rue, ce sont des personnes susceptibles de l'être du jour au lendemain, toutes les personnes qui sont en situation de précarité liée au logement. Dans notre métropole cela concerne à peu près 25 000 personnes.

Comment expliquer cette situation ?

C'est d'abord une production du logement en baisse, dans notre métropole comme ailleurs. C'est ma préoccupation majeure : Vous connaissez les engagements que nous avons été un certain nombre à porter dans la campagne de 2020 et que nous avons maintenu dans l'exécutif. Nous ne sommes pas au rendez-vous de ce côté-là ; j'aimerais que la métropole soit une exception, mais ce n'est pas du tout une exception. On est dans une situation nationale des plus préoccupantes avec un volume de production de logements qui est au plus bas et un logement social qui est en profond recul : la programmation de logements sociaux sur l'année 2023 est à 50% des objectifs fixés nous dit l'Union Sociale de l'habitat ; c'est la même chose dans la métropole où il y a un logement social attribué pour 10 demandes .

Quelle analyse politique de cette situation ?

Pour la première fois la question du logement commence à apparaître dans les valeurs fondamentales des Français ; ils commencent à dire que l'État est responsable de la crise du logement. La plupart des personnes concernées le vivait dans leur quotidien mais ça commence à apparaître dans les préoccupations de tous. Ça pourrait devenir enfin un thème politique, alors que cela n'a pas été un thème de l'élection présidentielle la question des copropriétés dégradées, la question de la pénurie de logements sociaux, la question des choix qui avait été fait lors du premier quinquennat d'Emmanuel Macron.

Nous avons un Premier ministre qui dans sa déclaration de politique générale dit sans avoir prévenu aucun acteur du logement que le logement aujourd'hui c'est une crise de l'offre, qu'il faut un choc de l'offre, que c'est le problème des classes moyennes et que donc « je vais vous trouver une solution » ; ne vous inquiétez pas, on va inclure le logement locatif intermédiaire dans la grande loi SRU en partie révisée dans les années 2010. Il nous dit ça sans en parler à l'Union Sociale de l'Habitat, pas simplement aux associations qui luttent contre le mal logement, alors que pour la première fois on a une alliance entre l'Union Sociale de l'Habitat, le monde du logement social mais aussi les représentants des propriétaires, les promoteurs immobiliers et l'ensemble des acteurs.

Il ne consulte pas et fait surgir cette proposition qui va devenir la feuille de route du nouveau ministre du Logement Kasbarian.

Sur la question de l'offre on peut dire qu'il n'a pas tort, depuis 2020 mais probablement surtout depuis 2014. La densité devient un véritable problème ; il y a une forme de réaction épidermique des habitants à la densification. Les personnes qui sont aujourd'hui logées, qu'elles soient dans un logement très confortable privé libre ou dans le parc social, disent « je ne vois pas pourquoi on construit devant ma maison. »

Enfin il faut quand même qu'on arrive à se dire que quand on a une pression de un pour 10 pour le logement social, quand on a autant de personnes qui attendent un logement et qui pour certaines se disent je vais peut-être aller vivre à 50 ou 60 km de la métropole parce que je n'arriverai jamais avec l'arrivée d'un nouvel enfant à avoir une pièce supplémentaire dans Lyon ? On a notamment des maires qui portent effectivement l'opinion publique de leur commune et qui vont dire « on ralentit on arrête ». Là où ça va le plus loin c'est quand même sur une partie de l'échiquier politique. Je pense évidemment notamment à 4 communes dont la préfète a récupéré les autorisations d'urbanisme ce qu'on ne peut que saluer.

Certains nous ont dit que le PLUH était trop restrictif notamment dans sa modification numéro 3 ; je crois que ce n'est pas totalement faux. On a eu à un moment une attention portée fortement sur la transition écologique et la nécessité d'avoir un coefficient de pleine terre. Comment arriver à la fois à tenir cette préoccupation majeure de transition écologique mais gagner aussi en constructibilité ?

Oui il y a une question de l'offre mais ces propos ne renvoient pas à la réalité de la gravité de la crise. Si ça n'était que cela mais aujourd'hui, lorsqu'une opération a obtenu son permis, plus rien ne se vend. On est dans des opérations où la pré-commercialisation est complètement bloquée. Pourquoi ? Il y a évidemment les taux d'intérêt, mais aussi le pouvoir d'achat. Heureusement qu'il y a le logement social. Le promoteur lance son opération, il a 35% qu'il doit faire en logement social qu'il va vendre en état futur d'achèvement, pas au prix qu'il le ferait dans le privé mais ça rentre de toute façon dans son modèle. Le problème c'est les 65% où ça ne part plus du tout. C'est ce qui fait qu'on a décidé de dégager une enveloppe d'un million d'euros pour subventionner les bailleurs sociaux pour qu'ils puissent acquérir la part qui n'est pas vendue. Ça veut dire que le coût du logement est beaucoup trop élevé et que c'est toute la chaîne de l'inflation et du coût du foncier qui est là. Le logement est un droit avant d'être un motif de profit. Ça fait des décennies qu'on pense que c'est le meilleur placement. On est aussi dans cette fin des décennies, au moins deux, et notamment dans cette métropole, où ça a explosé parce-que il y avait « un retard » lyonnais.

Comment faire face à cette crise de la demande ?

Face au logement social il semble qu'on soit depuis 2017 du côté du ministère de l'économie dans la conviction que le logement est un coût et que ça ne serve à rien de trop s'en occuper. On va laisser faire le marché. On oublie que si le logement est un droit, c'est aussi un investissement au sens où ça permet de tenir toute une économie. Il y a eu une décision dans la loi de finances 2018 de réduction de loyer de solidarité, le RLS. Cela revient de fait à baisser les AP, baisse compensée par le bailleur social : le locataire du parc social ne doit pas vivre directement cette baisse ; c'est le bailleur qui la compense et ce sont des milliards d'euros retirés au logement social. On se souvient de la réaction de l'Union Sociale de l'Habitat. Les bailleurs sociaux se sont dit : « Ouh là là avec cette baisse là il vaut mieux ne pas trop investir parce qu'il faut quand même

supporter le choc ». Effectivement la programmation et l'investissement de Grand Lyon habitat et de Lyon métropole habitat ont commencé à baisser. J'arrivais à ce moment avec mes objectifs de 5000 logements locatifs sociaux par an. Évidemment ça a été une vraie discussion avec les 2 bailleurs métropolitains. En 2024 on est avec des bailleurs sociaux qui sont à l'os qui n'ont réellement plus la capacité d'investir, liée aussi au taux du livret A. Le président de la République a fait une erreur d'ordre économique : le logement social a toujours joué un rôle contracyclique et donc le fait de ponctionner les bailleurs sociaux au moment où il pouvait être des outils de relance est une grave erreur. Le plan de relance le plan n'a permis de débloquer que 3000 logements aujourd'hui soient engagés. Les bailleurs n'y arrivent plus. Il y a aussi le fait qu'on a des dossiers dans lesquels le promoteur a acheté le foncier tellement cher qu'on n'arrive plus à se substituer à eux. Il faut rappeler encore une fois tout le rôle que joue le logement social et que le fait de le ponctionner est un problème majeur.

Ce sont les bailleurs sociaux qui jouent le rôle principal dans le logement, beaucoup trop d'ailleurs. Il faudrait demain mobiliser un peu plus le parc privé pour sortir directement par le logement la personne qui est à la rue, qui sort d'institutions sans passer par l'hébergement. Ce sont les bailleurs sociaux que j'arrive à mobiliser quand il s'agit de trouver des solutions à des opérations plantées. Ce sont les acteurs clés d'une politique publique du logement : plus de 70% de la population est éligible au logement social.

Après la RLS vous comprendrez que c'est une attaque frontale que de dire « on va rajouter le logement locatif intermédiaire dans la loi SRU ». Le logement locatif intermédiaire est un produit d'investissement tout à fait légitime ; qu'il y ait un loyer plafonné très bien. Mais au cœur de la métropole, je prends l'exemple d'un couple avec 2 enfants, le plafond est de l'ordre de 7500€. je veux bien qu'on dise que c'est la classe moyenne mais enfin c'est quand même une partie très spécifique de la classe moyenne. On est bien au-delà du revenu moyen dans la métropole. Par ailleurs ce sont certains bailleurs sociaux qui produisent du logement locatif intermédiaire. Et nous, chef de file de la politique du logement sur la métropole, nous ne pilotons rien sur le logement locatif intermédiaire.

La vraie solution se situe d'abord dans le logement social qui concerne les habitants les plus modestes. Oui je suis très inquiet sur la future loi logement. Certes la loi SRU a été portée par un gouvernement de gauche plurielle, mais elle n'a jamais été remise en cause par des gouvernements de droite. Cette loi tout le monde, sauf certains maires de mauvaise foi, reconnaît qu'en plus elle a une vertu : quand leur opinion publique est très réticente à l'idée de logement social, ce n'est pas mal de se cacher derrière la loi.

Le logement social, nous le défendons fondamentalement. C'est ce que j'ai dit à travers le plan d'urgence mais c'est aussi ce que nous arrivons à faire avec le bail réel solidaire. C'est le dernier né de la famille du logement social. Ce n'est pas du logement locatif social, national, mais ce type d'accession sociale à la propriété a plein de vertus et notamment une vertu fondamentale : le foncier reste au sein d'un organisme de foncier solidaire bien souvent public. Dans la métropole il est quasiment monopolisé par la foncière solidaire du Grand Lyon. C'est de l'argent public donc ça reste public. Vous allez vous porter acquéreur du bâti et vous signez un bail de 99 ans bien sûr sous conditions de ressources. Attention, il y a eu la volonté de faire sauter la condition de ressource, il faut tenir à ça ; cela doit rester dans le logement social. Qu'est-ce qui se passe si vous vendez le bien ? D'abord le bien est indexé sur l'inflation. Vous allez devoir le céder dans les mêmes conditions que vous l'avez acheté, c'est-à-dire à une personne qui est sous conditions de ressources. Si vous n'arrivez pas vraiment à le vendre, c'est la foncière solidaire qui se substitue et qui vous le rachète. Le 2^e acquéreur l'acquiert pour

99 ans et puis le 3^e à nouveau pour 99 ans. Ce n'est pas la même chose que les baux des HCL. Ce n'est pas un bail emphytéotique classique ; on est sur un outil qu'on a rarement dans nos politiques publiques : on le recharge autant qu'on veut. C'est la politique de sécurité du logement.

Depuis 2020-23 on est à 40 000 000 d'euros annuels dédiés à l'achat de biens dans la métropole. Le privé est observé avec le plus d'attention. On reste propriétaire du bien ; on fait un bail emphytéotique au bailleur pour garder la propriété de l'actif, une manière de renouer avec les fondamentaux du logement social. C'était une des premières manières de contrecarrer une forme de libéralisme. Mais comment va-t-on pouvoir continuer à ce rythme ? C'est le chantier d'une gauche au pouvoir pour répondre à une crise structurelle du logement. Il y a peu de raisons qu'on revienne à l'état des années 2002=1010.

J'espère quand même qu'on va retrouver un rythme un peu plus soutenu, mais il y a des éléments extrêmement préoccupants, dont le foncier. Quelle que soit la couleur politique on va devoir se poser la question de limiter le plus possible l'artificialisation. On est allé beaucoup trop loin, notamment autour d'une politique du logement qui disait tout le monde doit être propriétaire, le mythe, le rêve de la maison individuelle. Ça s'est développé fortement à partir des années 80. On a une nécessité de construire autrement. : comment peut-on construire à la fois pour limiter la précarité énergétique, mais en même temps avoir un bilan carbone beaucoup plus favorable? On n'a pas de filière encore totalement structurée ; on n'est pas à une échelle industrielle ou de massification qui serait nécessaire. Cela veut dire que le coût de production est énorme : entre 2020 et 2023 le coût de production a augmenté de 40% et il n'y a aucune raison que ça baisse.

Par ailleurs, il y a une raréfaction du foncier. Je n'ai pas la solution du tout. Une loi sur la valeur du foncier et sa régulation devra être mise à l'agenda d'une majorité de gauche. Il y a une raréfaction des opportunités foncières ; il ne faut absolument pas ralentir le zéro artificialisation net, mais le zéro artificialisation net, ça s'accompagne, notamment d'une loi qui doit nous dire quand précisément votre foncier perd de la valeur comment on compense et quand votre foncier a trop de valeur. Pourquoi ? Parce qu'il y a un tramway en bas, parce qu'il y a un métro ou un service public ; la rente peut être positive comme négative ; ça nécessite quand même une régulation.

Il faut poser la question de l'égalité des territoires et d'une loi sur la valeur du foncier qui intègre tout et poser les bases d'une nouvelle fiscalité locale. C'est totalement lié à un projet décentralisateur : c'est au plus proche du terrain qu'il faut administrer et qu'il faut impulser les politiques publiques. On a des collectivités, même une collectivité aussi puissante que la métropole de Lyon, qui sont dans une dépendance absolue de l'État en matière de fiscalité.

Avec la crise immobilière, on est en train de perdre des centaines de millions d'euros sur l'année 2024. On a toujours pensé que ce qui a apporté des ressources aux collectivités territoriales c'était le flux c'est-à-dire la transaction. Il faut absolument poser la question d'une fiscalité locale mais qui intègre la valeur du foncier. Il n'est pas possible quand on amène le métro ou le tramway et que d'un coup les prix flambent, que les contribuables qui les ont financés n'aient pas de retour.

En conclusion, comment impulser un débat qui traverse une partie des forces politiques ? Est-ce que l'avenir se situe encore dans les villes ? Fondamentalement je le crois, mais il faut se demander quelles sont les villes que nous sommes en train de

produire si on n'arrive plus à faire de logement social. Inéluctablement il y aura une homogénéisation sociale. Les villes historiquement ont été le foyer du progrès et du progrès social par leur diversité. On a à Lyon une des villes les plus emblématiques quant à la diversité sociale sur le 19^e et le 20^e siècle ; or aujourd'hui on commence à avoir des inquiétudes.

S'il n'y avait pas ces 40 millions de préemption, je ne sais pas où on produirait encore du logement social. Les quartiers qui ont été les plus gentrifiés de cette métropole nécessitent l'intervention d'une collectivité. Exemple : Mermoz Nord, grande opération de rénovation urbaine des années 2010. En 2016 un ménage achète un bien en accession sociale à la propriété, TVA réduite ; l'intervention publique permet cette accession sociale ; très bien. En 2021 il cède le bien et double sa valeur. C'est le ménage qui récupère l'investissement de la collectivité. D'où vous voyez mon attachement au BRS ? Avec le BRS, ça n'aurait pas été possible, mais en plus le bail réel solidaire permet avec le logement locatif social de freiner une gentrification ou l'homogénéisation sociale par les classes moyennes supérieures. On pourrait même avoir un temps d'avance et essayer d'en faire dès aujourd'hui dans les quartiers populaires.

Or je n'y arrive pas parce que la décote entre la valeur d'un bien classique et le BRS est trop faible C'est impossible compte tenu que le prix du marché à la Duchère par exemple est en dessous ou juste à 3000€ le mètre carré : le prix du BRS ne serait même pas au coût de production. Essayons de faire un bien locatif pendant une dizaine d'années en obligeant le bailleur à dire qu'au moment où il le cédera, ce sera en bail réel solidaire. On aura laissé la Duchère décoller un peu, mais pas trop parce qu'autrement ça serait contradictoire avec ce que je pense en termes de coûts.

Dans les villes il nous faut quand même nous poser la question du maintien du zéro artificialisation nette tout en gardant la capacité à accueillir et à développer ; c'est l'enjeu majeur des élections de 2026 : une vision pour ce territoire qui ne soit plus celle des années 2000 et 2010. Il y a une vision pour chaque moment. Aujourd'hui se dire qu'on va défendre la ville et l'attractivité de la métropole pour une hypercentralisation serait totalement décalé. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas une attractivité, mais qu'il ne faut pas garder absolument une activité économique qui doit se développer probablement sur des secteurs qu'on n'a pas encore imaginés et dont on a besoin ; il faut maintenir dans la métropole une partie par exemple des sièges sociaux des entreprises. Nous devons très probablement pour des raisons économiques, écologiques et de qualité de vie des habitants entrer dans l'âge de la métropole de la coopération.

Les formes du travail ont évolué : il faut penser à l'interdépendance avec nos territoires environnants à l'échelle de ce que l'Agence d'urbanisme appelle le Carré métropolitain, l'aire urbaine qui n'a aucune forme de régulation aujourd'hui. C'est une de nos défaillances : dans ce carré métropolitain une grande partie des habitants et des actifs dépendent de la métropole. Qu'est ce qui serait intéressant de porter ensemble ? La métropole a une partie de la richesse, mais attire des actifs de très loin. Les centres bourgs lointains ont chuté. Si on finance une partie de l'espace de travail collectif proche de la gare, on peut revitaliser, mais qui peut payer ? Action logement, l'EPCI, et la métropole. On redistribue une partie de la richesse de la métropole. La ville serait plus résiliente. Le temps perdu pèse sur les plus vulnérables.

La situation est extrêmement préoccupante et génératrice de risques pour tout le monde. Il faut un modèle économique à ce polycentrisme et rentrer dans une forme de régulation de cette aire urbaine comme ça a pu être le cas par le passé ; ça fait partie des éléments majeurs qui ferait que la ville serait la véritablement résiliente qui fait

face le mieux à la transition écologique C'est une ville qui ne doit pas être une ville de l'hypercentralisation. De toute façon ça ne sera plus possible.

On a comme ministre du logement un petit soldat du libéralisme qui va appliquer la loi. Je suis extrêmement inquiet ; nous sommes en train de prendre des années de retard : on devrait être en train de de discuter ensemble, collectivité et État, d'une loi sur le foncier.

Tout ce temps perdu c'est autant de temps qui pèsent sur les plus vulnérables parce qu'un ménage qui diffère un projet résidentiel pendant 3 ans en en ayant les moyens, c'est vraiment dommage, mais ça n'a strictement rien à voir avec la situation du très grand mal logement qui est totalement indigne, indignité des personnes qui sont à la rue et indignité de certains lieux d'hébergement. L'autre jour je faisais une maraude avec le SAMU social. Un couple venait d'arriver depuis 2 jours sur notre territoire ; le SAMU social a été obligé de leur dire : « vous êtes obligé de vous séparer monsieur vous ne pourrez pas aller aux chênes à Bron » où on accueille pendant quelques jours les mères avec les enfants, un lieu totalement indigne. C'est un des aspects du mal logement mais le mal logement c'est aussi la femme victime de violence familiale et qui va devoir rester dans le logement conjugal parce qu'il n'y a pas d'autre opportunité. C'est cela que nous sommes en train de de vivre.

On est dans une situation qui est extrêmement préoccupante sans parler des effets que ça sur l'équilibre de nos concitoyens. Soyons même presque dans une forme d'égoïsme sur les risques que nous encourons ensemble. Cette situation est une bombe à retardement. La question des expulsions locatives est un véritable drame.

Débat

On parle de mal logement, mais en même temps on observe une sous-utilisation du parc existant. Il y a eu un désengagement de la métropole pendant 20 ans.

Il faudrait élargir le débat au-delà de la métropole, à tous les territoires environnants, c'était l'idée sous-jacente au pôle métropolitain. Mais on n'a pas forcément besoin d'une gouvernance commune : une réunion deux fois par an, par exemple sous la houlette de l'agence d'urbanisme pourrait suffire. Il y a la nécessité de créer une vraie interdépendance. Sur l'idée de créer un établissement public foncier, ce n'est pas la solution majeure ; je le vois plutôt comme un complément.

Il y a un vrai débat politique sur le rythme de construction. Il peut y avoir pour des raisons écologiques, la tentation d'un certain ralentissement. On se fait plaisir en parlant de réquisition. L'enjeu majeur ce sont les passoires énergétiques, pas l'encadrement des loyers. Une partie de la vacance est liée à des propriétaires modestes qui ne peuvent pas entreprendre de travaux. C'est pourquoi nous avons créé la plateforme 'louer solidaire ». il faut améliorer l'habitat et avoir des loyers moins chers en mobilisant aussi le secteur privé, aller voir des propriétaires modestes pour pouvoir acheter, puis faire de l'intermédiation locative et des travaux.

Il n'y a pas de solution possible sans action sur le foncier pour lequel il y a des concurrences d'usage. J'ai toujours pu préempter. Il faut des outils publics pour être proactif et non simplement en réaction.

Le coût principal du logement pour le budget fiscal, c'est quand on subventionne la construction comme par les lois type Pinel ; au contraire, il faut renforcer les bailleurs sociaux qui interviennent.

Comme on va vers le plein=emploi, la question du logement pour l'attractivité de la main-d'œuvre devient cruciale : dans quelle mesure action logement peut-il soutenir l'effort ? Il faudrait une politique de concertation pour lever les freins, mais nous ne sommes pas associés.

On constate que la baisse de population a lieu dans les quartiers où les loyers sont les plus élevés. On va inéluctablement vers une baisse de la population, mais cela ne résout pas pour autant le problème du logement : la vraie question est celle de la structure du besoin de logement en fonction des catégories sociales et de la structure des foyers.

Comment résoudre la question de l'accession à la propriété ?

Il y a bien un problème de la demande. Beaucoup n'arrivent plus à payer les charges. Il faudrait raisonner à la fois sur le marché du neuf et celui de l'ancien, par exemple en construisant un argus de l'ancien.

Comment avancer sur la question du territoire ?

Ce devrait être le rôle de la Région, mais on connaît son scepticisme sur la question des territoires. On a un vrai problème d'absence de la Région.

La végétalisation des toitures ne va-t-elle pas résoudre la question de la non-artificialisation ?

Si c'est une vraie question, elle ne va pas résoudre le problème de la non artificialisation.

Reste la rénovation des copropriétés pour lesquelles on manque d'outils. Il faut avoir à gauche un vrai débat sur le sujet.

Sur le plan économique, les bailleurs sociaux sont dans une telle situation qu'il ne leur reste plus que la vente des HLM. On n'échappera pas à une mise de fond importante vu l'ampleur de la crise.

<p>Soutenez le Club Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 € à l'adresse du trésorier du Club Pierre Prunet 63 chemin des Forêts St Cyprien Lachassagne 69 480</p>

pour tout contact : club.convaincre@gmail.com

notre site <http://www.convaincre-rhone.fr/>